SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ LUXXCITÉ

RÉSOLUTION : 2019-006

DATE : 18 Septembre 2019

- **Attendu que nous avons reçus 2 soumissions**
- **Soumission de Déneigement Éthier au montant de $ 27 938.93 TTI**
- **Soumission de Raposo au Montant de $ 56 337.75 TTI**
- **Attendu que le troisième soumissionnaire s'est désisté**

Il est proposé par René Rheault et secondé par André Bastien d'octroyer le contrat de déneigement à :

Nom de la compagnie : Déneigement Éthier

Montant du contrat : $ 27 938.93

Tous les administrateurs sont en accord à l'exception de Yvon Lemelin de la phase 6 qui aurait souhaité obtenir des soumissionnaires additionnels.

Marc Bilodeau
Secrétaire
SDC Luxxcité